

# SOUVERAINETÉ ET AUTORITÉ OTTOMANE : LA PROVINCE DE TRIPOLI DU COUCHANT (1835-1918)

par  
André MARTEL\*

Nature, établissement, reconnaissance, exercices, limites..., le pouvoir ottoman dans le wilayet de Tripoli du couchant, la Libye actuelle, n'échappe pas à la grille des questions qu'appelle toute analyse d'une autorité étatique. Plus qu'ailleurs toutefois, les rapports entre gouvernants et gouvernés, dans un espace de souveraineté, y traduisent de 1835 à 1918 la pesanteur de l'environnement international. Pendant près d'un siècle, la province qui recouvre la Tripolitaine et la Cyrénaïque (le pays de Barqah) à la charnière du Maghreb et du Machreq arabes, apparaît en effet comme un gouvernorat avant tout militaire de l'empire ottoman, une marche occidentale du Dar ul-Islam soumis au contre-impérialisme européen. C'est dans cette volonté de résistance, commune aux administrateurs « turcs » et aux administrés « arabes » que se trouve l'explication de :

- l'établissement de l'autorité directe du sultan khalife, brutal mais rapide de 1835 à 1859;
- l'organisation du pouvoir et son partage de fait avec la Sanussiya à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle;
- la délimitation ou plus exactement le marquage de l'espace à quoi aboutit la lutte indirecte contre l'expansion française de 1881 à 1911;
- la guerre ouverte contre l'Italie pour la défense et la reconquête de la souveraineté de 1911 à 1918 (1).

\* Université Paul Valéry, Montpellier.

(1) Cette communication ne s'appuie en rien sur des documents inédits. Elle se veut simple réflexion, sous l'éclairage proposé, en continuité d'une approche de relations internationales engagée dans A. MARTEL (1966), et poursuivie à propos de la Libye dans diverses publications. Il m'a été donné d'y revenir lors des colloques organisés par le « Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes » d'Aix-en-Provence, sur « le Sahara dans les tâches d'édification nationale des Etats du Maghreb » (A. MARTEL, 1984), et par le « Centre d'études et de recherches économiques et sociales » de Tunis (A. MARTEL, 1983). — Pour la Libye, Salvatore BONO vient de donner, en Italie, une excellente mise à jour bibliographique.

## I. — L'ÉTABLISSEMENT DE L'AUTORITÉ DIRECTE (1835-1858)

Depuis 1587, le sultan khalife nomme des pachas à Tripoli, Tunis et Alger. Ils y gouvernent au nom de la Sublime Porte, jalouse de sa souveraineté mais, en raison de l'éloignement de ces provinces barbaresques, libérale en matière d'exercice de l'autorité. En 1711 et 1712, Tripoli et Tunis se dotent de beys héréditaires dont Constantinople tolère l'autonomie. Pourquoi en 1835, le sultan tente-t-il de mettre fin à ce système et échoue-t-il à Tunis après avoir réussi à Tripoli ? Comment impose-t-il son autorité aux populations jusque là attachées sinon à une famille du moins à une formule de gouvernement ? Quand ce changement est-il acquis et jusqu'où s'étendent alors la souveraineté et l'autorité à nouveaux confondues (2) ?

### ● LA QUESTION D'ORIENT

Le traité d'Hunkiat-Skelessi (1833) établit sur l'Empire ottoman un véritable protectorat russe mais assure sa survie. Ébranlé depuis un siècle par les contre-offensives autrichienne et russe, les Turcs ont subi l'assaut des « Francs » en Egypte et en Palestine. En Europe, les principautés danubiennes et balkaniques encouragées par l'indépendance grecque (1830) et soutenues par l'Autriche et la Russie rivales accentuent leur pression. Pour les Puissances européennes et la Porte, la poussée sur les détroits et Constantinople constitue jusqu'en 1918 la menace principale. S'y ajoutent cependant les crises qui secouent le Machreq. Le réformisme wahabite et l'ambition saoudienne ébranlent la Péninsule arabe et affectent les Lieux saints. L'Égypte de Mehemet Ali réclame son indépendance et par sa puissance militaire perturbe la vallée du Nil, la Mer Rouge, la Syrie même. Au Maghreb, la France s'est emparée d'Alger (1830) et négocie avec Tunis où les Husseinites rêvent d'indépendance. L'Angleterre ne peut accepter ce processus de décomposition sans compromettre la sécurité du système impérial qu'elle édifie depuis un demi-siècle et dont la maîtrise de la Méditerranée et de l'Océan indien constitue la clé. Pour empêcher toute intrusion russe, elle édifie un barrage dont l'Anatolie, l'Empire Ottoman et la Perse deviennent les môles. Au cœur de ce dispositif, l'Empire ottoman qui englobe aussi les rives africaines de la Méditerranée et celles de la Mer Rouge en est la pièce maîtresse. Son indépendance et son intégrité territoriale s'imposent dès lors comme un absolu.

Comment l'Angleterre pourrait-elle ne pas réagir contre la menace méridionale d'un axe franco-égyptien qui d'Alger à Damas, menacerait la route

(2) Voir M. SERRES (1925); ROUARD de CARD (1906); J. GANIAGE (1959). Le point de vue turc est donné par les travaux d'Abdurrahman CAYCI (1963). Pour la pénétration ottomane L.C. FERAUD (1927). On comparera avec les travaux des chercheurs italiens soucieux d'appuyer, dans l'Entre-deux-guerres, les prétentions de leur pays sur l'hinterland libyen : E. de AGOSTINI (1917), C. BERGNA (1924), G. CERBELLA, F. CORO (1937), G. SCIASCIA et surtout E. ROSSI (1968). Plus récent, E. de LEONE (1960).

maritime qui par Gibraltar et Malte conduit aux Echelles du Levant et contrôlerait tous les débouchés d'un trafic transaharien donc les richesses supposées de l'Afrique Centrale paraissent assurer le développement ? Stratégie, commerce, philanthropie anti-esclavagiste justifient les encouragements britanniques à la politique ottomane du coup d'arrêt à la France au Couchant de l'Empire.

● TRIPOLI ET TUNIS : SUCCÈS ET ÉCHECS OTTOMANS

A Tripoli et Tunis, en 1711 et 1713, deux soldats de fortune ont confisqué l'autorité avec l'appui des tribus de l'intérieur qu'ils contrôlaient, au nom de leur pacha respectif, avec le titre de bey. Ces créations dynastiques ont rééquilibré le pouvoir de la mer au profit de celui de la terre. Les janissaires et les corsaires on dû faire place à ceux qui, traditionnellement ou par lent accaparement de fortune, représentent des forces « nationales » en gestation. Mais, dans les deux régences, l'abolition de la « course » a réduit les ressources des princes et provoqué l'aggravation de la pression fiscale. A ces causes de mécontentement s'ajoutent, à Tripoli, des dissensions dans la famille régnante des Qaramanli qui dégénèrent en lutte ouverte.

Le 26 mai 1835, l'escadre ottomane conduite par Mustapha Mejib, lieutenant général et ministre de la guerre ottoman, paraît devant Tripoli. Le lendemain débarquent soldats et artilleurs qui occupent les forts. Le surlendemain le bey Ali est retenu à bord avant d'être conduit en exil en Turquie. L'envoyé du sultan Mahmoud II (1809-1839) fait savoir qu'il gouverne désormais. « *Smâ ou taha* » (nous avons entendu et nous obéïrons) répondent les membres du diwan local. Les consuls prennent acte du maintien des relations d'amitié qui règnent heureusement entre la Sublime Porte et les puissances chrétiennes.

Simple étape vers Tunis, contre laquelle le capitan pacha en 1836 prépare une expédition. Le renversement du bey husseinite vise à soutenir celui de Constantine qui au nom du sultan résiste victorieusement. Un ultimatum français coupe court à la manœuvre, qui se renouvelle avec les mêmes conséquences en 1837 et, moins ouvertement en 1838 et 1841. A chaque alerte, la flotte française paraît dans le Golfe de Gabès, montre le pavillon devant Tunis, évolue même en mer Egée, démontrant ainsi que la France protège le bey de Tunis. En 1844, le Prince de Joinville, dont le nom évoque les bombardements de Tanger et de Mogador, voire la victoire de l'Isly, rend significativement visite au pacha de Tripoli et la Porte rappelle sur demande du Quai d'Orsay le commandant des troupes ottomanes en Tripolitaine.

C'en est pourtant fini du rêve oriental de la France. La crise de 1839-1841 a consacré la primauté britannique. Le jeune sultan Abdul Mejid (1839-1876) n'a plus à craindre le Tsar ni le Khédivé, mais perd tout espoir de reconquérir l'Algérie et de reprendre pied par la force en Tunisie. Apparemment, pour les Musulmans, la wilayet de Tripoli reste une marche d'où partiront un jour les armées libératrices du Maghreb; dans la réalité elle n'est plus qu'un bastion défensif, une terre d'asile. Pourtant, par leur attitude ambiguë, les walis entretiennent les espoirs des fugitifs et des insurgés algériens, même après la défaite de 1871. Discours et comportements qui donnent à la France des prétextes

autant que des raisons de « veiller » sur la Tunisie et de soupçonner dans les dernières décennies du siècle une connivence turco-germanique.

● LA LOI DU SABRE

Pendant une vingtaine d'années, gouverneurs et généraux turcs s'emploient à faire reconnaître leur autorité au delà de Tripoli et de Benghazi où le débarquement de leurs soldats a été accepté. Certes la souveraineté du sultan n'est pas contestée, et encore moins sa mission religieuse, mais les marques effectives de soumission sont refusées au delà des villes côtières et des agglomérations rurales de la Jeffara. La force est employée à la turque : les colonnes de réguliers, Turcs et Couloughlis, usent du sabre, du fusil et du canon, brûlent récoltes et villages, s'emparent d'otages, empalent et décapitent, exposant par dizaines les têtes coupées.

L'usage de la force démontre la résolution du maître et l'irréversibilité de la situation. Il s'accompagne d'une pratique diplomatique subtile qui dissocie les insoumis. La corruption, la peur, l'ambition personnelle ont leur rôle. En fait, les Ottomans savent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jouer l'unité du pouvoir central contre les divisions irréductibles d'une société toujours marquée par les invasions « arabes » et la superposition d'une société « bédouine », avec ses valeurs guerrières à une société agricole, d'autant plus résistante que dans le Jebel Nefousa, le fait montagnard se confond avec le refuge ibadite. Hiérarchies ethniques et sociologiques démultipliées que traverse verticalement et de manière irréductible, la coupure des çoffs. Contre les trois chefs « arabes » qui incarnent la résistance, les Turcs ne manquent ni d'atouts ni d'auxiliaires.

Libéré par l'affermissement de la Porte, Ahmed Pacha, le commandant en chef, sûr de l'appui d'Osman Agha de Misurata, frappe d'abord à l'articulation du dispositif adverse et élimine Mraïet de Tarhuna. En 1842, Abd el Gelil, chef des Oulad Sliman redoutés des Syrtes au Bornou est surpris et décapité ainsi que tous les chefs de sa tribu. La route du Fezzan, et donc du Tchad est désormais ouverte. Un Qaïmakam est nommé à Mourzouk où s'installe un vice-consul britannique.

A l'ouest, Ghouma el Mahmoudi négocie, séjourne à Tripoli d'où il est exilé, fin 1842, à Trébizonde. Ahmed Pacha écrase le soulèvement que suscite cette déloyauté, implante un Qaïmakam dans le Djebel, lève un impôt régulier en remplacement des donatives, lance une colonne sur Ghadâmes occupée en 1843. En 1847, un dernier soulèvement exige pour être brisé 4 000 réguliers, 6 000 auxiliaires, 8 canons et un convoi de 1 500 chameaux. Ghouma en 1854 réapparaît ; mais la lassitude de ses partisans, laminés depuis dix ans, l'emporte sur la fidélité de quelques irréductibles. Après quatre ans d'errance dans le Sud-algérien et le Sud-tunisien, où il refuse un asile d'exil, Ghouma revient mourir en héros et entrer dans la légende.

Il a fallu douze ans aux Turcs pour briser les derniers grands féodaux issus de l'épopée hilalienne... pour longtemps, sinon pour toujours. Cette évolution n'a de sens que replacée dans un contexte international que perçoivent parfaitement

les partis en présence. Derrière le pacha de Tripoli et le bey de Tunis, dont les troupes ont poursuivi Ghouma, se profilent les consuls britanniques. Derrière Abd el Gelil et surtout Ghouma, s'agitent les consuls français, plus ou moins sollicités par des intérêts ou des coteries. Il semble bien, qu'avant le rêve du Royaume Arabe d'Algérie, on ait nourri aux Tuileries l'espoir d'un royaume saharien que le Congrès de Paris, parce qu'il rapproche la France de la Turquie, condamne en même temps qu'il prend forme.

## II. — L'ORGANISATION DU POUVOIR

Dans la wilayet de Tripoli, l'établissement de l'autorité directe du sultan en 1835 répond à la conjoncture internationale et les méthodes à une pratique séculaire. Comment expliquer l'organisation du pouvoir et donc les rapports entre gouvernants et gouvernés, sans dépasser cet éclairage nécessaire mais insuffisant ? Il faudrait, pour en élaborer une typologie et en saisir l'évolution, analyser des séries de données économiques, sociales et administratives non encore exploitées. A défaut, il convient d'insister sur la dimension politico-religieuse dans laquelle s'établissent ces rapports entre « Ottomans » et « Arabes ». Le XIX<sup>e</sup> siècle est celui du réveil musulman dans l'ensemble d'un Dar ul-Islam à la recherche de sa grandeur passée alors que la chrétienté triomphe à nouveau. Partout la réflexion s'appuie sur l'affirmation de l'authenticité du message de Dieu et de son Prophète et de la supériorité des croyants. Mais les uns privilégient un réformisme institutionnel, administratif et technique, inspiré par la supériorité occidentale, les autres se resserrent dans le modèle du premier Etat arabe : celui de Mohammed et des Khalifes rashidoun.

### ● LES PACHAS OTTOMANS

Vingt-cinq pachas ou wali se succèdent de 1835 à 1881 dans cette wilayet lointaine, isolée et déshéritée qui n'apporte ni gloire, ni richesse à ses gouverneurs dont les consuls européens dénoncent trop facilement la brutalité, l'avidité et l'incompétence. Quel profit d'une province quasi désertique de 1 800 000 km<sup>2</sup> où vivent moins d'un million d'habitants répartis pour les deux tiers dans la Tripolitaine-Fezzan et un tiers en Cyrénaïque que séparent les steppes des Syrtes ? Sans moyens financiers, que faire sinon monter la garde face au « Golfe des Syrtes » ? 1 900 kilomètres de côtes du Golfe de Gabès à la Baie de Sollum et devant « le désert des Tartares » où chemine lentement un ennemi contre lequel la Jihad paraît impossible.

La brièveté des séjours des gouverneurs semble avoir des causes diverses : volonté de la Porte d'empêcher toute identification au pays, désir des administrateurs d'écourter une étape de carrière peu agréable, caprices de la Porte. On ne peut retenir l'hypothèse d'un poste sanction permanent en raison des carrières de gouverneur ou de ministre qui attendent de nombreux walis. Seul Mahmoud Medim Pacha gouverne la wilayet pendant sept ans et devient grand vizir en 1871. Mais que leur demande-t-on sinon de lever un impôt, relativement léger, dont la moitié est reversé à Constantinople ?

Une histoire administrative devrait pousser plus loin la périodisation pour tenir compte de l'adéquation des hommes aux circonstances, et de la succession des générations. Les onze premiers pachas (1835-1858) sont ceux de la conquête, des pressions ou du soutien à la Tunisie, du rétablissement du grand commerce transaharien. Parmi eux, Mehemet Pacha devient ministre de la Police. Leurs quatre successeurs immédiats (1858-1870) bénéficient de la détente consécutive à la victoire anglo-franco-turque sur la Russie. Le sultan khalife apparaît aux Tripolitains paré de gloire, a repris son rôle de sabre de l'Islam, sa domination peut d'autant plus facilement être acceptée qu'elle s'oppose à la pénétration française. La résignation devient adhésion et, sous le tissu administratif léger de la wilayet, des sanjak, des caza et des nahie, se reconstituent les structures villageoises et tribales. Les wali, moutessaref, qaïmakam, mudir se superposent aux chefs traditionnels échappés aux massacres.

La décennie qui suit n'interrompt pas cette restructuration, mais trouble la quiétude de la wilayet. Le soulèvement d'Algérie, la guerre d'Orient, les crises de Tunisie, d'Égypte et du Soudan n'apportent pas la guerre, mais accroissent les exigences fiscales extraordinaires, les retards de solde ou de traitement. Ces tensions n'en renforcent pas moins la loyauté des sujets du sultan.

#### ● MODERNISTES ET JEUNES TURCS

Le long gouvernorat d'Ahmed Rassim Pacha (1881-1897) marque la transition avec une autre époque. Riche, cultivé, expérimenté, ce grand administrateur semble être nommé avec une mission précise et de courte durée : éviter toute rupture locale avec la France, sans rien lui concéder. A ses côtés, Zekki Pacha, commandant en chef symbolise la disponibilité de l'armée ottomane et Hamza Baffer le panislamisme du sultan. Rassim les élimine en 1884 avec le soutien de la Porte qu'inquiète leur aventurisme. En 1887, son maintien en poste, alors que le nom de Mahieddine ben Abd el Qader est prononcé, jalonne le tournant.

Moderé et bienveillant, Rassim n'en fait pas moins montre de fermeté. Les notables locaux sont de plus en plus associés à l'administration, mais une administration qui élimine les privilèges ethniques, ceux des Couloughli par exemple, et ne tolère pas les intrigues. En 1891, quelques décisions d'exil en Turquie calment certains chefs de tribus. Pratique quotidienne superficielle, mais par sa durée, elle initie la Tripolitaine à une modernité dont le télégraphe, outil administratif et militaire constitue à peu près le seul symbole technique avec le téléphone.

En fait, c'est l'armée qui, par son nombre (de 7 000 à 12 000 hommes) manifeste le plus clairement, et dès 1835, l'ordre étatique et l'intégration à un Empire en mouvement. Dans les ports de Tripolitaine ou de Cyrénaïque, les garnisons du Jebel ou du Fezzan, jusqu'à Ghadâmes et Ghât et plus tard à Bardaï, elle incarne la souveraineté et introduit le modernisme dont les officiers, avant les juristes, ont été les fourriers dans l'Empire Ottoman. Déjà Ali Rizza Pacha (1867-1869; 1871-1872), fils d'un cadî d'Alger formé à l'école de Metz, tente

de moderniser l'agriculture à l'exemple de l'oued Ghir en Algérie, approfondit le port de Tobrouk alors que s'achève le canal de Suez et renoue les liens établis avec le sultan du Bornou.

En 1898, le maréchal Rejeb Pacha, Albanais, aimé et respecté dans toute l'armée ottomane, prend le commandement des troupes de Tripolitaine après la crise de Crète. Il reçoit en 1900 une mission de huit officiers supérieurs formés en Allemagne et un colonel allemand Von Rudgish, chargés de renouveler l'instruction. Non sans difficulté, Rejeb parvient à faire accepter la conscription en invoquant les convoitises italiennes.

Plus importante est la protection que ce vieux soldat accorde aux jeunes officiers révolutionnaires, envoyés là en exil. Son officier d'ordonnance et conseiller Jami bey, se cache sous le nom d'Abdel Kader. Au Fezzan, un officier de marine Sami Bakir Bey, bénéficie de complaisances et s'enfuit par les possessions françaises pour participer à la Révolution Jeune Turquie. Les « centurions » turcs, de formation française ou allemande, partagent avec leurs camarades français, conscients de leur valeur, une fascination saharienne mise de part et d'autre au service d'un ardent nationalisme.

Incarnée par Enver Bey, la révolution Jeune Turquie se fait en deux temps et appelle Rejeb Pacha au ministère de la Guerre. Kemal bey vient en mission à Tripoli où réapparaît Sami bey, résolu à défendre l'intégrité de l'Empire. Sur place, le conseil provincial prévu par la constitution se réunit, tandis que les députés de la wilayet siègent à Istanbul. Les notables font l'apprentissage du parlementarisme, non sans conserver l'esprit et les pratiques des *miaad* et des *mejeless* d'autrefois.

#### ● LA SANUSSIYA

Au sein de l'Empire ottoman et principalement sur ses marges, la menace que font peser les impérialismes occidentaux provoque des réactions « régionales » qui, souvent, se confondent avec un raidissement des structures socio-ethniques qui ont servi de « refuge » aux communautés soumises. Les confréries musulmanes, tout en mettant l'accent sur le respect du Coran et de la Sunna, contestent la domination d'un sultan-khalife qui, non seulement ne joue pas son rôle de protecteur du Dar ul Islam, mais encore tend à laïciser l'empire. Les Arabes, plus que d'autres, jugent désormais infondée la suprématie ottomane (3).

Aux confins de l'Algérie et du Maroc, entre Tlemcen et Fez, pôles de culture et de foi, naissent pratiquement au même moment, Abd el-Qader et Mohamed ben Ali es Sanussi (1787-1859). Le premier s'appuie sur la vieille et prestigieuse Qadiriya pour créer, dans la lutte contre les Français qui ont brisé le joug ottoman, un Etat à la fois théocratique et moderne. Le second fonde sa propre confrérie à la Mekke, en 1827, autour de la Zawia d'Abbou Qobays. La conquête

(3) Sur la Sanussiya, l'étude la plus ancienne paraît être celle de Léon ROCHES (Archives Guerre, 1855, GU. IH 229) et l'ouvrage de base : DUVEYRIER (1884), corrigé par Ch. SOURIAU (1977). Voir également N. ZIADEH (1958), E. PRITCHARD (1949), L. HAHN et M. MIURRAGUI (1981) appelle de nombreuses réserves. Les livres favorables au régime actuel (P. ROSSI, 1979) reflètent le jugement négatif du colonel Qadhafi sur les Ottomans et la Sanussiya.

française, la geste d'Abd el Qader, le retour des Turcs à Tripoli entravent ses nostalgies maghrébines autant que la solidité des confréries plus anciennes : Qadiriya dans l'Ouest-Algérien; Tidjaniya au Sahara; Rahmaniya dans le Constantinois et le Sud-Tunisien; Madaniya et Chadaliya en Tunisie et en Tripolitaine. A son retour d'un deuxième voyage vers l'Ouest, seul le pays de Barqa l'accueille et il fonde dans le Jebel Akhdar, en Cyrénaïque, la zawia d'Ain Beïda (1842).

Tente-t-il d'instituer un état théocratique opposé à celui du sultan khalife ? Pieux, cultivé, éloquent, Mohammed ben Ali es Sanussi est doué d'une intelligence politique qui lui permet d'analyser la situation internationale et de comprendre ce que signifie la garantie d'indépendance et d'intégrité accordée à l'Empire ottoman. Les Turcs ont trop conscience de ce que peut apporter, en stabilité et en symbole, un homme de Dieu, Algérien de surcroît, prêt à s'entendre avec eux. Un compromis de fait s'établit. Les Turcs occupent et administrent le littoral, Benghazi, Meij, Deina, Tobruq et laissent le Sanussi gérer l'intérieur de la Cyrénaïque. Très vite, la Confrérie établit un réseau de zawia hiérarchisées qui structurent religieusement et temporellement le pays. Chaque zawia devient, autour d'un lieu de prière et sous l'autorité d'un mokkadem ou d'un cheikh nommé, un centre de commerce, un relais caravanier, une école et un hospice.

En 1856, Mohammed ben Ali es Sanussi installe sa zawia mère à Jarabub qui devient ainsi la « capitale » de la Confrérie. Transfert qui peuvent expliquer les crises d'Orient et d'Arabie aussi bien que la progression de la Confrérie vers le Sud. En effet, dans les années 50, un changement de souverain porte sur le trône du Ouaddai, un ancien disciple du Cheikh à la Mekke. Pendant que les Français piétinent devant Laghouat et que les Turcs n'ont dépassé ni Ghadames ni Murzuq, la Sanussiya, à partir d'une nouvelle Zawia, Kufra, étend son influence religieuse et commerciale dans le bassin du Tchad... mais en son nom et sans y porter le drapeau du sultan. Véritable empire, de nature ambiguë, dont le fils du fondateur, Mohammed el Mahdi prend la tête (1859-1902) (4).

L'originalité du système pratiqué dans la wilayet de Tripoli résulte de la coexistence de deux systèmes, l'un en Tripolitaine d'administration directe, l'autre d'autonomie totale en Cyrénaïque. La souveraineté du sultan khalife est partout reconnue. Mais à l'ouest, des fonctionnaires nommés et révocables obéissent à un wali lui-même à une étape de sa carrière. A l'est, c'est le cheikh de la Sanussiya qui choisit ses représentants personnels, à la fois agents de son autorité et gérants des biens de la Confrérie. D'une part, un élément, parmi d'autres, d'un système ouvert et évolutif dans son recrutement des hommes et son imitation des systèmes occidentaux, de l'autre, un système clos et intégré. Jusqu'en 1909-1910, les deux formules coexistent sans aucun autre contact qu'au sommet : le sultan envoie ses représentants au Senoussi et reçoit les siens; le moutessaref de Benghazi ne pénètre pratiquement jamais dans le domaine de

(4) Le Ouaddai, vers 1820, trouve ou retrouve son importance commerciale en raison des perturbations provoquées dans la vallée du Nil par l'impérialisme égyptien. En s'installant en Cyrénaïque, la Sanussiya contrôle un trafic transaharien déjà réactivé. F. FRESNEL (1840) et Mohammed EL TOUNSY (1951).

la Sanussiya. La défense du Dar ul Islam et de l'empire assurent cependant la cohésion de l'ensemble.

### III. — LE MARQUAGE ET LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE (1881-1911)

Jusqu'en 1881-1882, la Porte feint de croire à l'inexistence de limites entre ses possessions africaines. Certes la wilayet de Tripoli s'individualise entre le beylik de Tunis et le khédivat du Caire, mais ces deux provinces reconnaissent la souveraineté du sultan-khalife. Avec l'établissement des protectorats français et anglais, direct ou indirect, la fiction se dissipe. Tripoli devient un bastion isolé que seule la mer relie à l'Empire. Reste l'arrière-pays qui conduit au bled es-Soudan, où des Croyants résistent toujours aux Infidèles. Comment marquer, jalonner le territoire de l'Empire au nord, sans reconnaître le fait accompli des conquêtes françaises et anglaises ? Comment étendre, sans risque d'incidents, l'influence ou la souveraineté du sultan sur des populations sahariennes qui parfois la réclament comme garantie ?

#### ● L'ENTENTE FRANCO-BRITANNIQUE

En 1878, comme en 1830 et en 1856, le Congrès de Berlin garantit l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman, après avoir contenu la Russie et la Bulgarie, hors de la Méditerranée. Britanniques et Austro-Hongrois étendent leur influence sur Chypre et la Bosnie-Herzégovine. C'est l'occasion, pour Berlin et Londres, d'offrir Tunis à Paris par souci d'équilibre européen. La France y établit son protectorat (1881) et se résigne, non sans amertume, à l'implantation de l'Angleterre au Caire (1882). Abdoul-Hamid (1876-1909) ne soutient pas plus Arabi Pacha que Sadok bey.

Le Foreign Office et le Quai d'Orsay s'accordent, après ces amputations, sur le respect de Tripoli devenu province-tampon. La France est dans l'obligation de respecter tous les sites où flotte le drapeau ottoman gardé par des soldats ottomans. Mais, en contre-partie, ce gentleman-agreement tient l'Italie éloignée de la Tripolitaine qu'elle considère désormais comme une compensation à la « perte » de la Tunisie.

Comme la rancœur entraîne l'Italie, en 1882, dans l'alliance germano-autrichienne, la France s'oppose à toutes ses visées sur une province susceptible de créer un second front. C'est en 1902 que, consciente de l'impasse dans laquelle la maintient la Triplice, après sa défaite éthiopienne, l'Italie outre son désintéressement sur le Maroc promet sa neutralité sur les Alpes et obtient le nihil obstat français. Ainsi pendant vingt ans, la France devient l'alliée diplomatique de la Porte dans sa résistance à l'Italie.

La France cependant ne s'estime pas engagée dans l'hinterland algéro-tunisien par où elle entend accéder aux marchés du Soudan. La pénétration saharienne, plus que de difficultés géographiques ou militaires, dépend d'un accord avec l'Angleterre maîtresse des bouches du Niger. Un marchandage

global aboutit à la Convention franco-britannique du 5 août 1890 qui autorise les Français à étendre leur zone d'influence au sud de l'Algérie jusqu'à la ligne Say-Barrua, du Moyen Niger au Lac Tchad, sous réserve « des droits que le Sultan pourrait avoir au sud de ses possessions tripolitaines ».

Les protestations de la Porte restent vaines et n'empêchent pas le renouvellement du scénario. Le 21 mars 1899, la France renonce à toute prétention sur le Nil en échange de droits sur le bassin du Tchad. De manière précise, sur la carte, le document rattache au Tchad les monts du Tibesti, du Borkou, de l'Ennedi, en même temps que le Ouaddaï. La liquidation de Fachoda et les prémisses de l'Entente cordiale fixent la première frontière de la wilayet.

#### ● LA FRONTIÈRE TUNISO-TRIPOLITAINE (1881-1910)

Malgré le silence qu'opposent les puissances aux protestations du sultan, le bey de Tunis en 1881 mobilise ses forces armées, régulières et supplétives. Certaines unités combattent et l'officier qui commande la résistance à Sfax trouve rang dans l'armée ottomane. Les tribus bédouines se replient en Tripolitaine, d'où leurs goums espèrent revenir en avant-garde des armées libératrices du sultan-khalife. Elles constatent, malgré les encouragements reçus, que la raison d'Etat ne leur laisse que le choix entre l'exil dans les Syrtes, ou le retour auquel la quasi-totalité des 120 000 déplacés se résignent (1881-1884).

Les Français les ont poursuivis mollement redoutant une rencontre, sur des confins indéterminés, avec les réguliers turcs. Pour l'autorité militaire, qui administre le sud, la consigne de respect du territoire ottoman est formelle... non moins que la mission de contrôler tout l'ancien territoire beylical. Formé à l'école algérienne, Rebillet, un polytechnicien arabisant analyse la situation : assumer, au nom du bey « protégé », le dynamisme des tribus.

Depuis le xv<sup>e</sup> siècle, les Ouerghamma, des « Berbères » arabisés, réoccupent les terres jadis conquises par les « Arabes ». Ainsi, vers la Tripolitaine, ils refoulent progressivement les Nouail. Sans jamais paraître, les Français réorganisent leurs goums, créent un makhzen permanent de cavaliers soldés et armés qui courent laboureurs et pasteurs dans leurs empiètements ou leur récupération. Les Turcs, jusqu'à la fin du siècle, se désintéressent de ce grignotage.

En 1888, une ligne de postes makhzens jalonne ce qui devient une frontière de fait de la mer à Dehibat. Quatre ans plus tard, une conférence tuniso-tripolitaine échoue à Zouara et en 1898, la création du poste de Jeneïen consacre un prolongement de la « frontière ». Cependant, faisant valoir les droits des Chaamba, les officiers français des Territoires du Sud réclament pour l'Algérie la maîtrise de l'Erg. Querelle franco-française qui se termine au profit de la Tunisie. Le sultan, en effet, se résoud à traiter en 1910 par besoin financier et crainte d'une prochaine intervention italienne. Refusant de reconnaître le fait français, il ne peut qu'autoriser une convention tuniso-tripolitaine au cours de

(5) G. GARDEL (1962). Le meilleur guide reste le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* et plus particulièrement, dans le même esprit nationaliste, J. FERRANDI (1830) tandis que E. ROSSI reprend au profit de l'Italie, l'argumentation ottomane.

laquelle diplomates et militaires, ottomans et français, arrêtent une frontière balisée en 1911 de la Méditerranée à Ghadâmes (A. Martel, 1966).

● GHÂT ET BILMA (1874-1911)

Maîtres d'Ouargla (1853) après avoir occupé El Oued, Touggourt et Laghouat, les Français ont voulu détourner le commerce transaharien assuré par les Ajjer pour le compte des marchands de Ghadâmes installés à Tripoli comme à Kano et Kouka. Contre cette menace, les intérêts religieux, économiques et impériaux de Tripoli ont réagi. Les Ajjer, repoussant les avances des Infidèles, se sont détachés de la Tijaniya devenue profrançaise, ont reçu les Khouan de la Sanussiya, et favorisé le glissement du trafic vers Ghât. En 1874, ils y laissent entrer, en réponse au raid français sur El Goléa, une garnison turque. Cinq ans plus tard, la création des *caza* de Janet au Tassili et de Bardaï au Tibesti a complété le verrouillage du dispositif saharien, tandis que les Ajjer liquidaient les explorateurs, missionnaires ou militaires français trop entreprenants. Pour les Ottomans, l'arrière-pensée de la Tripolitaine, qu'ils opposent à la Convention franco-britannique de 1890, s'étend à l'est du méridien de Ghât jusqu'au parallèle de Kouka. Cependant, ils ont prudemment en 1887 repoussé l'appel de Bilma.

Au nord, les Français, pour éviter tout incident, utilisent les Chaamba résolus à disputer aux Ajjer la suprématie saharienne. Leurs *harka*, fortes de plusieurs centaines de méharistes, opèrent entre Ghadâmes, Mourzouk et Ghât afin de montrer qu'entre ces places de souveraineté, les Turcs n'ont aucun droit et sont incapables de protéger les Ajjer. Tout change au début du siècle, avec les officiers Jeunes-Turcs qui, de Sinaouen à Ghât, soutiennent et arment les nomades qui se réclament du sultan et dynamisent leurs réguliers, afin d'obtenir une zone neutralisée.

De Ghât au Kawar, les réguliers s'opposent aux réguliers, dans une confrontation qui, contrairement à celle des Chaamba et des Ajjer, reste pacifique. Fort de la soumission des Hoggar (1904), les Français des Compagnies Méharistes d'Algérie hissent le pavillon à Djanet (1905). Les soldats turcs n'avancent que jusqu'à Bilma (1901) où leur succèdent les troupes coloniales venues d'Agadès (1906). Au lendemain de la Révolution de 1909, les Turcs font revivre les *caza* de Janet, qu'ils renoncent à occuper, et de Bardaï où ils envoient quelques soldats en accord avec la Sanussiya engagée plus à l'est (6).

● GUERRE AU TCHAD

Mohammed el Mahdi, à la fin du siècle quitte Jarabub pour Kufra (1895); puis s'installe au cœur du Borku à Qouro (1899). Glissement vers le sud significatif de la primauté accordée par la Sanussiya à sa zone d'influence tchadienne, bouleversée par la reconquête anglo-égyptienne du Soudan. Sans rompre avec le Mahdi de Dongola, la Confrérie a repoussé ses offres d'alliances. Dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle une autre menace se dessine : celle de l'Etat que Rabah établit autour du Tchad. les circuits commerciaux sont

(6) Plus particulièrement B. LANGE (1982).

perturbés et les délégués du Ouaddaï vont à Constantinople exposer leurs doléances au sultan également sollicité par les marchands de Tripoli et de Mourzouk. Inspirées ou non par la Sanussiyya, ces démarches illustrent le prestige et l'autorité conservés par le khalife. Conscient de ses intérêts, Rabah rétablit les liens caravaniers avec la Méditerranée (7).

Le Senoussi n'en décide pas moins de marquer son autorité par la création de la Zawia de Bir Alali au Kanem. Ainsi vers 1900, l'Islam arabo-méditerranéen s'implante militairement au contact et face à l'Islam africain. C'est le moment où les Français, venus du nord, de l'ouest et du sud, arrivent au Tchad pour y faire valoir les droits que leur reconnaissent les conventions franco-britanniques. Rabah succombe en avril 1900 et la mort de son fils met fin en août 1901 à sa construction étatique. En novembre, les Français échouent devant Bir Alali, s'en emparent en janvier 1902 et s'opposent victorieusement à un retour offensif des Senoussis, en juin suivant.

La perte de cette position avancée impose à la Confrérie un repli sur le Tibesti Borkou Ennedi que quitte Mohammed el Mahdi pour Koufra (1902). C'est de là que son successeur Ahmed ech Cherif dirige la résistance. Après divers échecs, les Français s'emparent d'Abécher en 1909 mais hésitent devant les massifs montagneux où la Sanussiyya a symboliquement appelé des fonctionnaires ottomans. La fin de la guerre italo-turque facilite et impose l'occupation de cette zone à laquelle prétend la France. Le 27 novembre 1913, la Zawia d'Aïn Qalakka tombe après une héroïque résistance des Khouan de Mohammed ben Abdallah es Sunni. Dans les quinze jours qui suivent, El Faya et Qouro sont enlevées. Toute trace matérielle de la présence senussi au sud de la frontière est balayée. Moins d'un an plus tard, Bardaï est occupé par des forces venues du Niger.

Lorsque la wilayet de Tripoli passe sous la souveraineté de l'Italie en 1912, le problème frontalier se décompose en quatre secteurs, dont trois relèvent de la France et le dernier de l'Angleterre. À l'ouest, de la Méditerranée à Ghadâmes, le traité de 1910 a établi un tracé frontalier, matérialisé sur le terrain. Au Sud, la convention franco-anglaise de 1899 a dessiné une frontière cartographique qu'aucune possession française ne rend effective. Entre Ghadâmes et le Tropique du Cancer, seule l'oasis de Ghât ponctue de manière certaine le tracé. À l'Est, l'Angleterre par Egypte interposée, est en cause. La frontière, d'après un rescrit du sultan ottoman de 1841, partirait de Ras el Kanâis et descendrait vers le sud entre les 29° et 27° méridiens. En fait, Sollum et sa baie paraissent dépendre de l'Egypte.

(7) E. de LEONE, *op. cit.* et *Bulletin du comité de l'Afrique française*. (chroniques de P. GRANDCHAMP). Pour le renouvellement de l'histoire militaire coloniale italienne, voir les multiples travaux de l'historien italien G. ROCHAT.

## IV. — LA FIN DE LA SOUVERAINETÉ OTTOMANE

Apparemment, la paix d'Ouchy (1912) marque la fin de la souveraineté ottomane sur la Tripolitaine et la Cyrénaïque qui deviennent la Libye italienne. L'ambiguïté de ce traité et du *modus procedendi* qui le précède, laissent cependant subsister bien des questions que complique encore le comportement des officiers turcs puis celui de la Sanussiya. Il n'est pas évident que le khalife, en conservant des droits religieux, renonce à son pouvoir. Il n'est pas certain que les Jeunes Turcs sacrifient l'arabisme au panturquisme. Il est surtout probable que la Sanussiya tente de recueillir un héritage temporel et spirituel. Seule certitude, la conjoncture internationale redonne, en 1914-1918, à la wilayet, son caractère de marche, avant de liquider une domination vieille de quatre siècles.

● LA CONQUÊTE ITALIENNE (1911-1914)

Forte des assurances obtenues depuis le début du siècle, l'Italie invoque la crise marocaine pour s'emparer des compensations reconnues. Le 29 septembre 1911, elle déclare la guerre à l'empire ottoman, enlève Tobruq le 4 octobre, Tripoli le 5, Derna le 18, Benghazi le 20 sans difficultés réelles. Les 23 et 26 octobre, une contre-attaque turco-tripolitaine sur Tripoli, démontre qu'il faut conquérir ce pays qu'on croyait venir délivrer. Pour couper court aux tentatives germaniques de médiation et prévenir les empiètements des Français et des Anglais qui occuperont Janet et Sollum le 27 novembre, un décret place le 5 novembre, la Tripolitaine et la Cyrénaïque « sous la souveraineté pleine et entière du royaume d'Italie ». Le 22 janvier 1912, le parlement italien l'approuve à l'unanimité.

Les Puissances ignorent les protestations ottomanes mais s'opposent à toute extension terrestre ou navale de la guerre en Orient. C'est pourtant en menaçant Smyrne et les détroits que l'Italie impose la paix. Les négociations, commencées le 12 mai, se déroulent au rythme des événements balkaniques, pour prendre fin, le 15 octobre, par un protocole secret. Le sultan-khalife, le 16, accorde leur autonomie à la Tripolitaine et à la Cyrénaïque et nomme pour le représenter, un *naib* qui choisira un *qadi*. Le 17, le roi d'Italie, s'appuyant sur le décret d'annexion, proclame l'amnistie, la liberté de culte, le respect des wakf, reconnaît avec rang de consul général le naib du khalife au nom de qui la prière continue à être formulée.

Le 18 octobre, la paix d'Ouchy consacre diplomatiquement cette entente et prévoit l'évacuation par les Italiens des Iles du Dodécanèse contre le départ des officiers et fonctionnaires turcs de Libye. Les Puissances reconnaissent le transfert de souveraineté, non sans exiger la réciprocité au Maroc pour la France et l'Espagne. En fait, la dégradation de la situation dans les Balkans entraîne la réunion d'une Conférence des ambassadeurs à Londres qui ne sanctionne que le 12 août 1913 le retour des îles de la Mer Egée à la Turquie...

Ce qui permet aux officiers turcs de se maintenir en Libye jusque là, et d'y témoigner d'une permanence ottomane, sans violer le traité. En Cyrénaïque, Enver Bey, symbole du nationalisme turc et commandant des troupes du sultan, rencontre à l'automne 1912, Ahmed ech Cherif qui, à la paix, a quitté Kufra pour Jarabub. Transmet-il la souveraineté ottomane au Senoussi, resté neutre jusque là, sans doute pour défendre le Borqou ?

Au printemps 1913, les Italiens entreprennent des opérations de pénétration. En Tripolitaine, Lequio occupe le Jebel et Ghadâmes en mars-avril. Parti en août 1913 de Syrte, Miani s'établit à Socna et le 3 mars 1914, atteint Mourzouq d'où Giannini marche sur Ghât, occupé le 12 août. En Cyrénaïque, les partisans du Senoussi fraient avec les troupes d'Aziz Bey, successeur d'Enver. Contre eux, Ameglio, après des revers, l'emporte à Boucrat, Ain Mara, Ettangi (1913), puis se heurte à une guérilla qu'anime Ahmed ech Cherif qui, de Jarabub, a joint le Jebel Akhdar, puis s'est replié à Amseat sur la frontière égyptienne. Dans les Syrtes, les insurgés sont maîtres du terrain et le prouvent en juillet 1914.

#### ● L'ÉBRANLEMENT DE LA SANUSSIYA À L'EST (1915-1916)

Le 12 novembre 1914, l'Empire ottoman entre en guerre aux côtés des Empires centraux. Le 8 décembre, à Tripoli, le naib du sultan-khalife lance l'appel à la *Jihad* contre la France, l'Angleterre et la Russie. Déjà la Sanussiya, dans la nuit du 27 au 28 novembre a massacré la garnison de Sebha, provoquant l'évacuation de Mourzouq et de Ghât, le 6 décembre, puis celle de Brak. Mohammed el Abid et ses Khouan sont maîtres du Fezzan à la fin de 1914.

Pendant que l'Italie, en mai 1915, s'allie à la France, à l'Angleterre et à la Russie, le sort de la Libye intérieure se joue. Malgré la résistance de Beni Oulid jusqu'en juillet et la tragique rencontre de Ksar bou Adi le 29 avril, les forces italiennes se replient sur la côte à Tripoli et Homs en Tripolitaine. Benghazi, Merj, Cyrene, Derna, Tobrouq tiennent en Cyrénaïque où Nury Bey, propre frère d'Enver, est arrivé en février 1915 avec une douzaine d'officiers allemands et turcs; donc avant l'entrée en guerre de l'Italie.

Accueilli par Ahmed ech Cherif, Nuri Bey lui offre, semble-t-il, un véritable gouvernorat de l'Afrique septentrionale. Il n'est pas impossible qu'Enver Pacha ait voulu jouer une carte comparable à celle des Anglais s'associant en Orient au chérif Hussein. Croit-il à la carte « arabe » ? Est-il en mesure de soutenir les mouvements qui, dans le Sud-Marocain, les Aurès, les confins tuniso-tripolitains, le Niger, le Ouaddaï, le Darfour, l'Égypte même traduisent ponctuellement il est vrai, le désir de se débarrasser de la tutelle française et anglaise ? Berlin et Constantinople, s'ils en ont eu l'intention, n'ont pas les moyens d'armer ces insurrections. Les liaisons régulières qui s'établissent par sous-marin avec Misurata, et très brièvement Sollum, n'autorisent qu'un soutien logistique limité.

L'objectif prioritaire consiste à coordonner une opération contre l'Égypte à l'ouest avec l'offensive turque contre Suez à l'est. Fin novembre 1915, les Senoussistes instruits par Jaafar Bey, s'emparent de Sollum et de Sidi Barani. Le 25 décembre, les Anglais contre-attaquent avec des engins mécanisés et

l'emportent définitivement le 26 février 1916. La capture de la plupart des officiers turcs consacre l'émancipation de la Confrérie dont l'unité résiste mal à la défaite. Retiré à Jarabub, Ahmed ech Cherif délègue son pouvoir temporel à quatre représentants, Ali ech Chattabi pour les Oasis centrales, Safi ed Din pour la Syrte occidentale et la Tripolitaine, Mohammed el Abid pour le Fezzan et le Sahara, Idriss pour la Cyrénaïque. Ainsi se trouvent délimités des secteurs administratifs et de combat.

Idriss, déjà en contact avec les Britanniques depuis la fin 1914, bénéficie de leur bienveillance et tente d'apparaître comme le seul négociateur de la Confrérie. En mai, reconnaissant aux Italiens la possession des territoires qu'ils occupent, il demande à être traité en chef de gouvernement, battant monnaie et disposant d'un port. Sans rompre une trêve tacite, les Italiens refusent et s'entendent avec les Britanniques pour harmoniser une politique d'isolement militaire et économique de la Sanussiya. En février 1917, la France adhère à cet accord qui traduit plus la méfiance des Alliés entre eux que leur désir d'écraser une confrérie que chacun pense utiliser après la guerre.

#### ● LA LUTTE CONTRE LA FRANCE

Abandon ou repli tactique, la politique d'Idriss affaiblit sans les condamner les entreprises conduites par les Turco-Tripolitains sur les autres fronts, contre les Français et les Italiens. En août 1915, les Ouderna tunisiens ont rejoint en Tripolitaine Khalifa ben Asker qui se réclame de l'Islam et du Senussi. En octobre, les postes tunisiens au sud de Dehibat sont évacués et la France doit bientôt immobiliser 15 000 réguliers, soutenus par un lourd système logistique, pour contenir cette pression et couvrir l'ensemble tuniso-algérien.

Pour renforcer cette opération de fixation, les Turcs ont renvoyé Soleïman el Baruni avec le titre de wali et, semble-t-il, la promesse d'une autonomie administrative pour les Ibadites. En juin 1916, les canons turcs tirent sur Dehibat et les avions français bombardent le Jebel. Malgré le soulagement que provoquent, à partir de l'été 1916, les offensives des Italiens et de leurs partisans berbères au nord, les Franco-Tunisiens sont harcelés jusqu'en octobre 1918 par les forces de ce qui devient alors une République de Tripolitaine.

Le commandement français du Sahara Oriental doit faire face aux Senoussistes, maîtres du Fezzan. Sans renforts ni moyens, les compagnies méharistes ont ordre de ne pas s'emparer de Ghât pour ménager les Italiens qui soupçonnent une annexion déguisée. Après avoir perdu et repris Janet, les Français, en décembre 1916, se replient sur Fort Flatters, abandonnant tout le Tassili des Ajjer.

Une harka senoussiste, conduite par Kaozem, a pu ainsi partir de Ghât pour aller assiéger Agadès, qu'une colonne française venue de Zinder dégage après une résistance de trois mois. Simple démonstration ou volonté de relancer la révolte des Touareg du Sud, les Oulliminden, soulevés au printemps et écrasés en juin, malgré un renfort de 100 Berabers marocains ? Peut-être aussi espoir

de créer un môle occidental à quoi ancrer le Tibesti évacué par les Français, le Ouaddai prêt à se soulever et le Dar Four dressé contre les Britanniques.

Les événements du Fezzan, autant que les contre-offensives françaises et anglaises, balaient le rêve saharo-tchadien de la Sanussiya. Las des excès de Mohammed el Abid, Mourzouk se soulève, appelant les Turco-Tripolitains qui, de février à août 1917, combattent et chassent les Khouan et rétablissent la souveraineté ottomane jusqu'à la fin de la guerre.

Cette « guerre ignorée » contraste avec la représentativité qu'Idriss parvient à donner à la Sanussiya par le Pacte d'Acroma du 17 avril 1917. Sans reconnaître explicitement la souveraineté de l'Italie, la Confrérie accède aux marchés côtiers et évite la famine aux populations qui lui sont restées fidèles. Elle peut ainsi reconstituer ses forces et trouver en Égypte, qui s'ouvre à son tour, de nouvelles ressources. Les Italiens se satisfont d'une reconnaissance de fait, de la libération des prisonniers alliés, de la cessation de la guérilla et de la promesse d'internement des officiers allemands et turcs... Même formel, cet engagement marque la fin d'une époque.



La Sanussiya est-elle en mesure de recueillir en 1918, à l'armistice de Moudros, l'héritage étatique en Libye ? En a-t-elle l'intention ? La défaite des armées ottomanes, les projets de partage de l'empire, le sursaut national kemaliste, l'abolition de l'empire puis du khalifat déblaient certes son horizon politique, mais l'Italie retrouve par là même ses droits internationaux et sa liberté d'action. Seule l'Angleterre est en mesure de soutenir la Confrérie. Elle ne peut pas plus défier ouvertement l'Italie que la France, mais sa politique arabe de soutien à Fayçal d'Irak trouve un écho affaibli en Cyrénaïque au profit d'Idriss qui paraît en mesure de refaire l'unité de la Confrérie après le départ d'Ahmed ech Cherif, embarqué sur un sous-marin par l'Autriche d'où il ira mourir à la Mekke (1933). Reste à savoir aussi si les Tripolitains, qui constituent une « République » déjà en germe dans le congrès des chefs à El Azizia (1912) souhaitent l'unité ou si la vieille coupure des Syrtes entre Maghreb et Machreq ne l'emporte pas.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AGOSTINI (E. de). — *Le popolazioni della Tripolitania*. Tripoli, 1917.  
 BERGNA (C.). — *Tripoli dal 1510 al 1850*. Tripoli, 1924.  
 BONO (Salvatore). — *Storiografia e fonti occidentali sulla Libia (1510-1911)*. Roma, L'Erma di Bretschneider, 1982.  
 CAYCI (Abdurrahman). — *La question tunisienne et la politique ottomane*. Erzurum, 1963.  
 CORO (F.). — *Settantasei anni di dominazione turca in Libia*. Tripoli, 1937.  
 DUVEYRIER (H.). — *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed Ben 'Ali es-Sanoûsi et son domaine géographique en l'année 1300 de l'Hégire : 1882 de notre ère*. Paris, 1884.  
 EL TOUNSY (Mohammed). — *Voyage au Ouadaï*, 1951.  
 FÉRAUD (L.C.). — *Annales tripolitaines*. Présentation et notes par A. BERNARD, 1927.

- FERANDI (J.). — « La vérité sur l'occupation turque au Borkou dans le Tibesti et l'Ennedi ». *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1930.
- FRESNEL (F.). — « Mémoire sur le Ouadaï ». *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, 1840.
- GANIAGE (Jean). — *Les origines du Protectorat français en Tunisie*, 1959.
- GARDEL (C.). — *Les Touareg Ajjer*, Paris 1962.
- HAHN (L.) et MIURRAGUI (M.). — *Historical dictionary of Libya*. London, 1981.
- LANNE (Bernard). — *Libye-Tchad, la querelle des frontières*. Paris, 1982.
- LEONE (E. de). — *La colonizzazione dell'Africa del Nord*, 1960.
- MARTEL (André). — « Un cas de colonisation retardée : la Libye (1835-1911) », in *La colonisation dans le Monde arabe*. Colloque du Centre d'études et de recherches économiques et sociales, Tunis, 1983.
- MARTEL (André). — « Aux origines de l'État libyen : la Porte et la Sanussiya au Sahara : 1835-1922 », in *Enjeux Sahariens*. Paris, CRESM-CNRS, 1984, p. 233-239.
- PRITCHARD (E.E.). — *The Sanusi of Cyrenaica*. Oxford, 1949 (rééd. 1963).
- ROSSI (E.). — *Storia di Tripoli e della Tripolitania dalla conquista araba al 1911*. Roma, rééd. 1968.
- ROSSI (P.). — *La verte Libye de Qadhafi*. Paris, 1979.
- ROUARD de CARD. — *La politique de la France à l'égard de la Tripolitaine pendant le dernier siècle*, 1906.
- SERRES (M.). — *La politique turque en Afrique du Nord sur la monarchie de juillet*, 1925.
- SOURIAU (Christiane). — « Mohammed Ben Ali Es-Sanoûsi », *Les Africains* VI. Paris, 1977, p. 233-259.
- ZIADEH (N.A.). — *Sanusiyah. A study of a Revivalist Movement in Islam*. Leyde, 1958 (rééd. 1968).